



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 26 juin 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h50

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.14) Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.7), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 1.1.11), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (jusqu'au 2.2), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au 1.1.14), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Pauline JEANNIN (à partir du 1.1.7), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Laetitia SIMON, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET (jusqu'au 0.2 et à partir du 4.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.4) Beure : M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : Mme Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT : Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY, Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISSON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET (jusqu'au 5.4) Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY (à partir du 0.3), M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY François : M. Eric PETIT Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir du 1.1.10), Mme Ada LEUCI (à partir du 0.2) Montfaucon : M. Pierre CONTOZ, Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, Mme Marie-Christine MARTINET Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 2.2) Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pouilly-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER, Mme Nicole WEINMAN (jusqu'au 1.1.4) Routelle : M. Daniel CUCHE Saône : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT, Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, Mme Valérie BRIOT, Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thisse : Mme Laurence GUIBRET, M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN (jusqu'au 1.1.11), Vaire-Arcier : M. Charles PERROT Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir, du 1.1.4)

Etaient absents : M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, Mme Danielle POISSENOT, Mme Anne VIGNOT, M. Bertrand ASTRIC, M. Philippe COURTOT, Mme Marie-Pascale BRIENTINI, Mme Brigitte ANDREOSSO, Mme Oriane DELAGUE, Mme Martine GIVERNET, Mme Catherine CUINET, M. Hugues TRUDET, Mme Francine MARTIN, Mme Pascale HANUS, Mme Christine BITSCHENE, Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : F. GALLIOU (jusqu'au 1.1.13), E. ALAUZET (jusqu'au 1.1.6), T. BIZE (à partir du 1.1.12), P. BONNET (à partir du 2.3), P. BONTEMPS (à partir du 1.2.1), G. CHALNOT, Y.M. DAHOUI, A. GHEZALI, P. JEANNIN (jusqu'au 1.1.6), D. POISSENOT, M. VIENET (à partir du 0.3 et jusqu'au 3.11), A. VIGNOT, M. ZEHAF (jusqu'au 1.1.3), O. DELAGUE, M. GIVERNET, F. MARTIN, P. HANUS, N. WEINMAN (à partir du 1.1.5), D. JACQUIN (à partir du 1.1.12), J. BAVEREL

Mandataires : F. BAILLY (jusqu'au 1.1.13), F. PRESSE (jusqu'au 1.1.6), E. MAILLOT (à partir du 1.1.12), L. FAGAUT (à partir du 2.3), AS. ANDRIANTAVY (à partir du 1.2.1), T. MORTON, M. LOYAT, D. DARD, C. DEVESA (jusqu'au 1.1.6), C. MICHEL, J. GROSERRIN (à partir du 0.3 et jusqu'au 3.11), C. CAULET, N. BODIN (jusqu'au 1.1.3), E. PETIT, F. LOPEZ, D. HUOT, P. DUCHEZEAU, J. KRIEGER (à partir du 1.1.5), J.P. MICHAUD (à partir du 1.1.12), P. CHANEY

Délibération n°2014/002537

Rapport n°7.3 - CRR - Demande de subvention auprès de la DRAC

CRR- demande de subvention auprès de la DRAC

Rapporteur : M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2014 et PPIF 2014-2018 Budget annexe CRR « Recettes externes »	Dépenses de fonctionnement prévues au BP 2014 : 7 396 827 € Recettes de subventions prévues au BP 2014 (toutes subventions confondues) : 552 040 € (Etat-DRAC, Région, Département) Recettes attendues à ce jour (toutes subventions confondues) : 391 800 € (Etat-DRAC, Région, Département)

Résumé :

Dans le cadre du fonctionnement du CRR, le Grand Besançon dépose chaque année un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC.

En vue de ce dépôt de dossier, il est nécessaire que la CAGB délibère pour solliciter l'intervention de la DRAC, s'engager à réaliser et financer l'opération et approuver son plan de financement.

Pour l'année 2014, ce sont 129 900 € qui seront versés par la DRAC (soit une baisse de 55 % par rapport au montant alloué en 2013 soit 287 140 €).

Service de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le Conservatoire à Rayonnement Régional a pour objectifs de :

- favoriser l'éveil des enfants à la musique, la danse, l'art dramatique,
- développer une pratique musicale vivante,
- former des musiciens autonomes et faire éclore des vocations.

Depuis plusieurs années, le Ministère de la Culture et de la Communication subventionne cet établissement au titre de l'aide à l'enseignement musical. En 2013, ce sont 287 140 € qui ont été alloués.

Fort de près de 1 800 élèves lors de l'année scolaire 2013-2014 (effectif arrêté le 5 avril 2014), le Conservatoire, au sein duquel plus de 70 disciplines individuelles et collectives sont enseignées, constitue un noyau dynamique de la vie musicale de la Communauté d'Agglomération et de la Région en collaboration avec d'autres structures dans un but de création, de diffusion et d'animation.

La mise en œuvre de son projet d'établissement 2011-2016, élaboré en lien étroit notamment avec les services de la DRAC et voté le 31 mars 2011 par les élus communautaires, nécessite un soutien maintenu de l'Etat, garant du label CRR, pour atteindre les objectifs ambitieux qu'il propose pour le territoire régional.

Par courrier en date du 14 mai 2014, la DRAC nous informe qu'elle a programmé au titre du budget du Ministère de la culture et de la Communication une subvention au titre de l'année 2014 de 129 900€ contre 287 140 € en 2013 soit une baisse de 55 %. Ce sont 157 240 € qui ne seront pas versés au budget 2014 du conservatoire.

Cette baisse de subvention s'inscrit dans la poursuite de la politique de la réduction des dotations de l'Etat et nécessitera un cadrage budgétaire de nos dépenses plus poussé sur les années à venir.

I. Coût prévisionnel

Le budget prévisionnel pour le fonctionnement 2014 du CRR, approuvé par le Conseil de Communauté dans sa séance du 13 mars 2014, s'élève à 7 396 827 €.

II. Plan de financement prévisionnel (année budgétaire 2014)

La subvention sollicitée auprès de la DRAC est de **129 900 €**.

Le Département et la Région apportent également un soutien financier au fonctionnement 2014 du CRR à hauteur de :

- 61 900 € pour le Département (commission permanente du Département du 12 mai 2014) : subvention constante par rapport à 2013
- 200 000 € en attente de la Région (commission permanente de la Région du 23/05/2014).

Financiers	Montant prévisionnel (en €)	Taux
DRAC	129 900	1,8%
Département	61 900	0,8 %
Région	200 000	2,7%
Recettes d'activités d'enseignement (inscriptions) et autres	501 902	6,8%
Refacturation au FRAC pour les espaces mutualisés et la maintenance Cité des arts	302 728	4,1%
CAGB	6 200 397	83,8%
TOTAL	7 396 827	100 %

Le Grand Besançon s'engage à prendre à sa charge les financements non acquis.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter une subvention de 129 900 € auprès de la DRAC pour le fonctionnement 2014 du CRR.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 127

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le - 4 JUIL. 2014